



E C C P
European Coordination
of Committees
and Associations
for Palestine

13 janvier 2025

**Pour un cessez-le-feu immédiat et durable, l'arrêt du génocide,
pour la protection du peuple palestinien :
suspension immédiate de l'accord d'association UE-Israël**

Il y a un an, le 26 janvier 2024, la Cour Internationale de Justice, saisie par l'Afrique du Sud de la situation à Gaza, a pris des décisions à caractère obligatoire : compte tenu d'un génocide qu'elle estimait déjà comme « plausible », elle exigeait de l'État d'Israël qu'il mette fin à ses attaques contre les civils, aux destructions d'infrastructures, au siège inhumain et au déplacement forcé des populations.

Un an plus tard, plus de 15 mois après le début de l'offensive israélienne, la guerre génocidaire menée par l'État d'Israël contre la population de Gaza continue, elle s'intensifie dans le nord de la Bande de Gaza. La population est affamée, assoiffée, privée de soins médicaux, exposée aux intempéries de l'hiver. Les ONG décrivent une situation au-delà des pires qu'elles n'aient jamais connues.

En Cisjordanie, la population est de plus en plus assiégée, menacée par l'armée israélienne et par les colons : les opérations de colonisation, de nettoyage ethnique, de vol de terre s'intensifient à un rythme inégalé.

Cette situation menace l'existence même du peuple palestinien. **Elle insulte aussi notre humanité commune et met en danger les fondements mêmes du droit international.** L'arrivée de Trump au pouvoir aux États-Unis ne peut que renforcer cette menace.

Rien de tout cela n'aurait été possible si le monde occidental, y compris l'Union européenne, n'avait pas constamment protégé Israël de l'obligation de rendre des comptes, tout en lui apportant son soutien politique. **Nous demandons qu'il soit mis fin à cette impunité et que des sanctions soient prises contre l'État d'Israël tant qu'il ne se conforme pas au droit international.** Nous exigeons un cessez-le-feu immédiat et durable, le retrait des troupes israéliennes de Gaza, l'arrêt du génocide, la fin de l'occupation et de la colonisation du territoire palestinien, la liberté de toutes les personnes détenues, la protection du peuple palestinien et la liberté d'action pour l'UNRWA.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'État d'Israël, par un accord d'association qui lui donne également accès à de nombreuses ressources de l'Union Européenne. **Nous demandons la suspension de cet accord d'association tant qu'Israël ne respecte pas le droit international et les droits humains. Toutes les institutions de l'Union européenne, tous les États membres, doivent prendre leurs responsabilités et engager les procédures nécessaires pour que cette suspension soit effective le plus rapidement possible.**

C'est avec cette exigence **que nous manifesterons de manière coordonnée partout en Europe les vendredi 24 et samedi 25 janvier prochain, et ensemble à Bruxelles le dimanche 26 janvier.**

Nous participerons aussi, aux côtés des ONG et des syndicats européens, à un rassemblement le lundi 27 janvier devant le Conseil européen pour porter cette exigence au plus près des décideurs.

La situation est grave, non seulement pour les Palestiniens, mais pour l'humanité tout entière. Nous appelons à une mobilisation large et massive.